

Image not found or type unknown



Naturalisation, prétendre la nationalité française

Par **Visiteur**, le **18/03/2007** à **17:45**

Bonjour, voici ma question: Ma belle-soeur, résidente actuellement en Algérie, est née en 76, sa mère en 50, son grand-père maternel, qui n'est plus de ce monde, lui est né en 1906. Ensuite, ce dernier a une déclaration de reconnaissance de la NF en 1964 et il a renouvelé pour la dernière fois sa carte consulaire et son passeport français en 1993 !! Alors, ma belle-soeur voudrait savoir si elle peut prétendre à la nationalité française, sans que sa mère l'ait prise au préalable ?? Si oui, Voudriez-vous nous orienter et surtout nous indiquer le temps et le tarif de la prise en charge de l'affaire ? Merci !